

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AFR 20/006/2007 (Public)

Bulletin n° : 066

ÉFAI

4 avril 2007

Tchad. Le gouvernement doit accepter la présence de forces des Nations unies pour protéger les civils dans l'est du pays

Amnesty International a appelé ce mercredi 4 avril le gouvernement tchadien à revenir sur son refus de la présence d'une force des Nations unies dans l'est du pays, près de la frontière avec le Soudan, une région où au moins 25 civils sans armes ont été tués le 30 mars.

Ces homicides ont eu lieu dans les villages de Tiero et Marena, dans la région de Dar Sila. Les attaquants ont mis le feu aux maisons dans deux villages et ont tiré sur les hommes, les femmes et les enfants.

Selon le gouvernement tchadien, les attaquants étaient des membres de milices Janjawids venus du Soudan qui agissaient de concert avec des milices arabes tchadiennes. Les milices locales d'autodéfense ont réussi à repousser les attaquants, mais seulement après la mort d'au moins 25 civils.

Selon des sources locales, les troupes de l'armée tchadienne, cantonnées à Kou Kou, village situé à une cinquantaine de kilomètres de Tiero et Marena, ne sont intervenues que le lendemain de l'attaque.

« Le gouvernement tchadien fait clairement preuve de passivité lorsqu'il s'agit de protéger les civils affectés par le conflit dans l'est du Tchad, a déclaré Tawanda Hondora, directeur adjoint du programme Afrique d'Amnesty International. Cette situation est particulièrement préoccupante étant donné que le gouvernement tchadien refuse d'autoriser les Nations unies à déployer une force capable de protéger les civils des attaques des milices. »

Le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé en août 2006 au déploiement d'une « présence multidimensionnelle » dans l'est du Tchad, mais le gouvernement tchadien, après avoir dans un premier temps notifié son assentiment, a récemment déclaré qu'il accepterait uniquement le déploiement d'une force de police et aucun déploiement militaire.

« Le Tchad doit immédiatement autoriser le déploiement d'une force des Nations unies disposant des ressources nécessaires et d'un mandat suffisamment fort pour protéger les civils affectés par le conflit en cours, a déclaré Hondora.

« Il est particulièrement inquiétant de constater que les attaques transfrontalières menées au Tchad par des milices Janjawids se poursuivent. Prendre délibérément pour cible, tuer, violer et provoquer le déplacement de force de communautés entières sont des actes répréhensibles.

« La situation reste très difficile dans l'est du pays en termes de sécurité. Nous n'avons constaté aucune évolution qui puisse faire espérer un changement durable dans l'est du Tchad : aucun démantèlement de milices ; pas de désarmement ; pas de cessation des hostilités entre le gouvernement et les groupes d'opposition armés ; pas de poursuites contre les auteurs présumés d'actes de violence ; et pas de solution à la crise au Darfour, intimement liée à la situation dans l'est du Tchad, a déclaré Hondora.

« De toute évidence, une solution à long terme à la crise au Tchad ne sera possible qu'après cessation complète des hostilités entre le gouvernement et les groupes d'opposition armés et une fois la crise du Darfour résolue, mais la population civile au Tchad ne peut attendre – la communauté internationale doit agir pour protéger les civils dans l'est du Tchad et le gouvernement tchadien doit faire en sorte que cela soit possible », a-t-il ajouté.

Complément d'information

On estime que le conflit à l'est du Tchad et les attaques de civils par des milices Janjawids soutenues par leurs alliés locaux arabes tchadiens ont fait plus de 120 000 déplacés. Des milliers de personnes ont été tuées, le viol et les déplacements forcés massifs de population sont utilisés comme armes de guerre.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>